

LETTRE DES AMIS n° 121

* DATES À RETENIR

- **Samedi 4 mars** prochain, à **9 h 30 précises**, aux Archives départementales, **troisième cours de paléographie moderne** assuré par **Monsieur Christian Cau**, Conservateur, Directeur des Archives municipales de Toulouse.

- **Mercredi 8 mars**, dîner-débat organisé dans les salons de la « Brasserie des Arcades » 14, place du Capitole à Toulouse.

Le débat sera animé par Monsieur **Rémy PECH**, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Thème du débat : « *Jaurès, citoyen de Toulouse* ».

Inscrivez-vous sans tarder (le bulletin d'inscription figure à la fin de la lettre).

- **Samedi 11 mars**, à **10 heures précises**, aux Archives départementales, première conférence de Monsieur **Pierre GÉRARD**.

Thème abordé : « **Les comtes de Toulouse du 9^e siècle à 1249** ».

Dans sa première conférence M. Pierre Gérard évoquera « *L'origine et le développement de la puissance des Comtes du 9^e siècle à 1249* ».

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

- **Samedi 25 mars**, à **10 heures précises**, aux Archives départementales, deuxième conférence de Monsieur **Pierre GÉRARD** consacrée aux « *Limites de l'autorité comtale et aux efforts de Raymond VII pour reconstituer son autorité* ».



* NOUVELLES DES ARCHIVES

Avis de publication :

Le Conseil Général de la Haute-Garonne et le Service Educatif des Archives départementales viennent de publier une excellente plaquette intitulée « **Ecrire la date, du Moyen Age à nos jours** ». Réalisée par **Brigitte Saulais**, Documentaliste aux Archives départementales* et **Gilles Bernard**, Professeur d'Histoire-Géographie au Lycée Pierre de Fermat, cette plaquette contient 12 documents couvrant une très large période (de l'an 1017 à l'époque contemporaine) avec un guide d'utilisation sur lequel figurent les transcriptions des documents. Par ailleurs, les documents ont été reproduits sur des transparents de telle sorte qu'avec l'aide d'un rétroprojecteur ils peuvent être projetés sur un écran.

Destinée au départ aux professeurs de l'enseignement secondaire cette plaquette peut également intéresser un très large public. Vendue au prix de 30 F, vous pouvez la consulter et éventuellement l'acquérir en vous adressant à l'hôtesse d'accueil, dans le hall d'entrée des Archives départementales.

* POUR INFORMATION

1) Une nouvelle Association amie vient de naître. Il s'agit des « **Amis du Château et du village de Vaux**⁽¹⁾ ».

Cette Association se propose :

a) D'effectuer toutes recherches historiques (Architecture, Sociologie, Biographie, Monographie) concernant le château de Vaux ainsi que le village et ses environs.

b) D'effectuer des travaux de restauration, de réhabilitation, de fouille et de sauvegarde au château de Vaux.

c) De faire connaître au public ce monument et son environnement à l'occasion de manifestations telles qu'expositions, concerts, conférences, visites pédagogiques, accueil de groupes pour des journées de détente ou de travail.

d) D'étudier, dans l'intérêt du Patrimoine, les moyens de maintenir, de conserver et d'améliorer ce cadre et son animation.

* Aujourd'hui Attaché de Conservation du Patrimoine aux Archives départementales des Côtes d'Armor.

⁽¹⁾ Le Vaux est un joli petit village situé dans le canton de Revel que l'on découvre en empruntant la Nationale 622. Lorsqu'on vient de Toulouse, on l'aperçoit sur la droite avant d'arriver à Saint-Félix-Lauragais.

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne souhaitent longue vie et prospérité à cette nouvelle Association dont le siège social se situe au **Château de Vaux 31540 Le Vaux**. Si vous souhaitez adhérer et obtenir des renseignements plus précis, écrivez au siège social de l'Association.

2) Vient de paraître

Notre ami **Sylvain Cujives** a effectué du 30 avril au 6 mai 1994 un voyage au Québec et en Ontario. A cette occasion il nous propose un reportage fort instructif intitulé : « *Canada : Québec et Ontario* » dans lequel se mêlent aux souvenirs personnels des réminiscences historiques accompagnées de remarques judicieuses concernant notre langue. Il ne manque pas d'évoquer les événements majeurs vécus par les habitants du pays. De la bataille perdue de Québec du 18 septembre 1759 et de ses conséquences tragiques à la phrase célèbre prononcée à Montréal par le Général de Gaulle « Vive le Québec libre ! » le 27 juillet 1967, rien n'est oublié. Des cartes et des documents iconographiques complètent cette plaquette fort instructive et très agréable à lire.

Si vous souhaitez vous procurer ce document adressez-vous à Sylvain Cujives, 3, quai Lombard 31000 Toulouse - Tél. 61.23.01.62.

3) Conférences organisées par l'Association des Amis du Musée Saint-Raymond et le Musée Saint-Raymond

- jeudi 9 mars à 17 h 30 : « *A la découverte des Etrusques* ». Intervenant : Dominique Briquel, Professeur à l'Université de Bordeaux.

- samedi 11 mars à 16 heures : « *Le limes septentrional* ». Intervenant : Jacques Pierron, Président de l'Association du Musée Saint-Raymond.

- samedi 18 mars à 16 heures : « *Le limes en Afrique du Nord* ». Intervenant : le Docteur Maurice Crétot, Ex-chargé de cours à l'Université Paul Sabatier.

Toutes ces conférences se déroulent à Toulouse, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat.

* COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE ASSOCIATION

L'Assemblée générale de notre Association s'est déroulée le **samedi 14 janvier** dernier, aux Archives départementales dans **la nouvelle salle de lecture**, sous la présidence de Mme **Bernadette SUAU**, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur du Service d'Archives de la Haute-Garonne et de M. **Gilbert FLOUTARD**, en présence

de la plupart des membres du Conseil d'Administration de notre Association et de nombreux amis..

Après avoir excusé un certain nombre d'amis qui, pour des raisons diverses n'ont pu être présents, M. Gilbert FOUTARD remercie Mme Bernadette SUAUX qui nous accueille et nous fait l'honneur d'être parmi nous. Il salue les nombreux présidents ou représentants d'associations qui nous ont fait l'amitié de venir pour participer à notre Assemblée générale.

Il donne ensuite la parole à M. **Marc Miguet**, Secrétaire général de l'Association qui présente le Rapport moral.

I - Rapport moral 1993-94

1) Les cours de paléographie et d'initiation à la recherche.

Ils ont été assurés, comme par le passé, par Mme **Geneviève Cagniant-Douillard**, Conservateur en chef aux Archives départementales et M. **Christian Cau**, Directeur des Archives municipales de Toulouse, à raison d'un cours par mois, le samedi matin, d'octobre à mai (8 cours en tout).

Le thème choisi cette année était : « la présence des femmes dans les documents ». Comme les années précédentes les documents étudiés étaient envoyés une semaine à l'avance aux amis qui avaient fourni préalablement 8 enveloppes timbrées à leur adresse.

Comme les années précédentes ces cours ont connu un très vif succès. Ils ont été suivis avec assiduité par une cinquantaine de personnes en moyenne dont certaines viennent de loin (Comminges, région de Lavaur).

Marc Miguet remercie chaleureusement Mme Douillard et M. Cau qui ont assuré bénévolement ces cours au prix d'un gros travail de préparation. Il souligne que si de nombreux amis ont acquis une certaine compétence dans la lecture des documents anciens, c'est grâce à la qualité du travail présenté par nos amis Conservateurs.

2) Les Conférences.

Deux conférences à l'intention des amis ont été consacrées par M. **Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire du Patrimoine, Président d'honneur de notre Association à « *l'évocation de Toulouse au XII^e siècle* ». Elles ont été suivies par un public attentif et passionné (une cinquantaine de personnes).

Le contenu de ces conférences va incessamment être édité dans la série « Mémoires des pays d'oc ».

Par ailleurs, une conférence a été organisée conjointement par notre Association et la Société toulousaine d'Etudes médiévales le 24 novembre 93, salle du Sénéchal à Toulouse. A cette occasion M. **Pierre Gérard** a évoqué « *la Garonne au Moyen Age* ». Les Amis des Archives remercient chaleureusement M. Pierre Gérard

ainsi que notre ami **André Delpech**, Président de la Société toulousaine d'Etudes médiévales qui est à l'origine de cette initiative.

3) Les visites d'expositions et de monuments.

Deux remarquables expositions nous ont été présentées au Musée des Augustins par Mme **Monique REY-DELQUÉ**, Conservateur.

En janvier 94 : « **L'Or des steppes** ».

En décembre 94 : « **L'abbaye de Saint Gall** ».

Par ailleurs, le 19 novembre dernier, **Mme Suau** nous a fait découvrir toutes les richesses de l'exposition : « **Cinq siècles de Justice à Toulouse** » présentée à l'occasion du 550e anniversaire de la fondation du Parlement.

Enfin, en juin dernier, nous avons visité sous la conduite de Mme **Lise Enjalbert**, Présidente de l'Association des Amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital de la Grave, **les bâtiments hospitaliers du quartier Saint-Cyprien**.

Toutes ces visites qui ont été suivies par un nombre important d'amis, ont été particulièrement enrichissantes.

4) Les « dîners-débats ».

Ils sont devenus une tradition. Celui de l'an dernier était animé par M. **Robert Marconis**, Professeur à l'Université du Mirail et abordait le thème : « **Midi-Pyrénées, déclin et renouveau. Pour une relecture de l'histoire contemporaine de la région** ». Une soixantaine de personnes y ont participé.

5) La sortie de fin d'année.

Le 18 juin dernier nous avons visité sous la conduite de M. **Pierre Gérard**, l'**abbaye de Moissac** et avec M. **Rino Bandoch**, auteur d'une « *histoire de Lauzerte* », les villages de **Lauzerte** et de **Montcuq**. Quarante-vingts personnes environ ont participé à cette sortie.

6) La « lettre des Amis ».

Elle paraît très régulièrement tous les mois. Une équipe de rédaction rassemble les articles confiés par les amis. Mme **Evelyne REGAN** est chargée de la préparation de la lettre (saisie des articles sur l'ordinateur, agencement des rubriques). **M. Pierre Guilhem** s'occupe du tirage (320 exemplaires), Mme **Danielle Augoyard** de l'expédition. La « lettre des Amis » est expédiée non seulement à Toulouse et dans la Haute-Garonne mais aussi dans les départements voisins de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. 8 exemplaires sont envoyés dans la région parisienne, un dans

les Bouches-du-Rhône et certains même à l'étranger (1 ex. en Suisse, 1 aux Etats-Unis dans l'état de l'Ohio).

La lettre présente tous les mois ses rubriques habituelles :

- * Activités de l'Association et des Archives
- * Vie des Associations amies
- * Comptes rendus d'ouvrages publiés par les amis...

La rubrique « Commingeois, vous avez la parole ! » est alimentée tous les mois par des articles d'amis commingeois expédiés régulièrement par Mme **Puysségur-Mora** animatrice de l'Antenne des A.D. de Saint-Gaudens. Qu'elle soit bien vivement remerciée ainsi que les auteurs d'articles.

La rubrique « Avis de recherche » a toujours du succès même si toutes les questions posées n'obtiennent pas de réponses rapides.

Plusieurs enquêtes ont été poursuivies. Il s'agit :

- * des inscriptions publiques occitanes
- * A travers les registres paroissiaux
- * A travers les registres notariés.

Signalons, à ce sujet, que nous avons eu les honneurs de la revue « Gnomon », revue internationale d'histoire du notariat qui a cité à plusieurs reprises des actes notariés signalés par nos amis.

Merci, par ailleurs, à tous ceux qui nous adressent des articles intéressants et variés qui rendent la lettre attrayante.

7) Les « Petites Bibliothèques ».

Huit numéros ont paru cette année abordant les sujets les plus divers.

Nous adressons un grand merci aux auteurs de ces « petites bibliothèques » qui abordent des sujets très variés.

8) Publications de la série « Mémoires des Pays d'Oc ».

Grâce au talent, au dévouement et à l'efficacité de notre ami **Gilbert Imbert**, chargé au sein de l'Association de la publication des ouvrages, notre série « Mémoires des Pays d'Oc » s'est enrichie de 4 nouveaux ouvrages.

Il s'agit de l'ouvrage de **Sylvie Chanchus** « *Au tribunal de Villefranche-de-Lauragais sous le Consulat et l'Empire* »,

de celui de **Roger Magnard** consacré à « *Saint Caprais, martyr. Sa passion et la diffusion de son culte en France et hors de France* »,

de la thèse magistrale de **Georges Fournier**, préfacée par Michel Vovelle : « *Démocratie et vie municipale en Languedoc du milieu du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle* ». Publiée en 2 volumes (plus de 1000 pages en tout avec de nombreux graphiques, cartes et tableaux).

Enfin, notre Association vient de publier les « **Actes du Congrès de Toulouse** des 11-12 et 13 juin 1993 de la **Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne** ». En tout 23 communications représentant plus de 400 pages regroupées sous le titre « *Toulouse et le Midi toulousain entre terre et ciel : du Moyen Age à nos jours* ».

Avec ces 4 nouveaux ouvrages ce sont désormais plus d'une vingtaine de titres qui sont offerts par notre Association aux lecteurs dans la série « Mémoires des Pays d'Oc ».

Notre Président remercie **Marc Miguet** qui a présenté un Rapport moral très complet. Aucune précision concernant ce rapport n'étant demandée, celui-ci est mis aux voix. Il est adopté à l'unanimité des amis présents.

Avant de donner la parole à notre trésorière, **Mme Monique Cau**, notre Président remercie les membres du bureau et du Conseil d'Administration pour toute l'aide efficace qui a été apportée et qui a permis de mener à bien les différentes activités. Il remercie également Mme **SUAU et ses collaborateurs** ainsi que **l'ensemble du personnel des Archives** qui nous accueille si aimablement et nous apporte en toutes circonstances une aide précieuse.

II - Rapport financier 1993-94

Compte financier 1994

Dépenses :	Frais de bureau.....	7 625,16
	Frais de port.....	2 424,80
	Publications	88 755,50
	Sorties	22 678,80
	Achats de documents ⁽¹⁾	29 650,00
	Cotisations	620,00
	Dépenses diverses.....	2 354,00
		<hr/>
	TOTAL	154 108,26

⁽¹⁾ Achats de documents : Dons aux Archives + Avances effectuées pour permettre aux Archives l'acquisition de documents (environ 26 000 F). Ces avances nous seront remboursées dans le courant de l'année 1995.

Il reste, par ailleurs, environ 24 000 F de factures à encaisser.

Recettes :	Cotisations	27 330,00
	Sorties	21 313,00
	Subventions	13 000,00
	Publications	55 200,16
	Port	2 200,00
	TOTAL	119 043,16

Le Président remercie Mme **Monique CAU**. Après quoi le Rapport financier est mis aux voix. Il est adopté à l'unanimité moins une voix contre.

L'Assemblée générale décide de **maintenir la cotisation pour l'année 1995 à 130 F**.

III - Remise du « Prix Défense du Patrimoine : Archives » 1994.

Notre Président rappelle que depuis maintenant plusieurs années, notre Association attribue au cours de son Assemblée générale un prix destiné à récompenser ceux qui par leur action ont contribué à la sauvegarde du patrimoine archivistique. Ce prix consiste en la remise d'une médaille représentant une croix du Languedoc frappée au nom de notre Association.

En procédant ainsi nous répondons à un des objectifs majeurs de notre Association. En effet, l'article 2 de nos statuts stipule que les Amis des Archives de la Haute-Garonne doivent (je cite)... *« travailler à la sauvegarde des documents de toute nature relatifs à l'histoire des Pays d'Oc et, en particulier des archives communales, privées, familiales, industrielles ou commerciales pour éviter qu'elles soient laissées à l'abandon, détruites et empêcher leur exportation à l'étranger »*.

Cette année le Conseil d'Administration, réuni le 16 février dernier a décidé d'attribuer le prix 1994 à notre ami **Guy-Pierre Souverville**, Président de la **Société d'Etudes et de Recherches de l'ancien pays de Nébouzan** qui a réussi à sauver et à récupérer 240 registres notariés dans l'étude de Me Lehmann à Saint-Martory, registres qui se trouvaient en réel péril, entassés dans un réduit humide et mal aéré. Ces registres concernent les communes d'Aurignac, Auzas, Lestelle, Saint-Martory et couvrent une période qui s'étend de la fin du XVI^e siècle (1589) à 1871.

Ces registres ont été déposés aux Archives départementales où on peut désormais les consulter (cotés de 3 E 34659 à 3 E 34898).

Sous les applaudissements de l'Assemblée, notre Président remercie **Guy-Pierre Souverville** et lui remet, en le félicitant, la médaille « Défense du Patrimoine : Archives 1994 ».

Une discussion aussitôt après s'engage au cours de laquelle il apparaît que s'il n'est pas question que les Amis se substituent à l'administration des Archives seule habilitée à prendre les mesures qui s'imposent pour la sauvegarde du patrimoine archivistique, il n'est pas exclu pour autant que nous n'intervenions pour informer les Conservateurs chaque fois que cela est nécessaire. C'est pour nous un devoir primordial.

IV - Projets d'activités pour 1995

1) Les cours de paléographie et d'initiation à la recherche.

Mme **Geneviève Cagniant-Douillard** et M. **Christian Cau** ont accepté cette année encore d'assurer les cours bénévolement. Qu'ils soient, au nom de tous, bien vivement remerciés.

Ces cours se dérouleront, comme les années précédentes, aux Archives départementales, le samedi matin, à partir de 9 h 30 (un cours par mois de janvier à juin). Le thème retenu cette année est « *seigneurs et roturiers* ».

Les dates des cours du 1er trimestre ont été fixées. Il s'agit des samedis 21 janvier, 4 février et 4 mars. M. Cau interviendra d'abord car, à partir du mois d'avril, il ne sera plus disponible. Les Archives municipales déménagent pour s'installer dans de nouveaux locaux aménagés au Réservoir de Périole.

2) Les Conférences.

M. **Pierre Gérard** accepte de donner à notre intention deux conférences qui porteront cette année sur « *les Comtes de Toulouse du 9^e siècle à 1249* ».

M. **André Delpech** nous confirme qu'une conférence sera organisée, comme l'an dernier, conjointement par la Société toulousaine d'études médiévales et notre Association, sans doute le mercredi 10 mai à 21 heures à la salle du Sénéchal. (Le sujet traité et le nom de l'intervenant ne sont pas encore connus).

3) Les visites d'expositions.

Mme **Monique Cau** prendra rendez-vous un samedi matin pour une visite commentée des collections de tableaux de la Fondation Bemberg à l'Hôtel d'Assézat. Vous serez informés en temps utile.

Par ailleurs, d'autres visites d'expositions sont également possibles, notamment au Musée des Augustins.

4) Les « dîners-débats ».

M. **Rémy Pech**, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail nous propose d'animer, le mercredi 8 mars prochain, un « dîner-débat » consacré à « *Jaurès, citoyen de Toulouse* ». (Voir la fiche d'inscription à la fin de la lettre).

5) La sortie de fin d'année pourrait avoir lieu dans le Gers, département que nous n'avons pas encore visité. Elle reste entièrement à organiser.

Les Amis sont bien entendu sollicités afin qu'ils nous fournissent des projets de sorties avec des intervenants acceptant de nous accueillir.

6) La « Lettre des Amis ».

Elle continuera à vous être adressée chaque mois avec les rubriques habituelles. Un appel est lancé à tous les amis pour qu'ils nous adressent **de courts articles de 3-4 pages maximum** afin que nous puissions les publier.

Cette année, à partir de ce mois-ci, une nouvelle rubrique apparaît intitulée « **Nouvelles des Archives** ». On y trouvera y des informations concernant aussi bien les Archives départementales que les Archives municipales de Toulouse.

7) Les « Petites Bibliothèques ».

Adressez-nous également des **textes de 10 à 20 pages** pour que nous puissions poursuivre et développer la publication des « Petites Bibliothèques ».

8) Publications de la série « Mémoires des Pays d'Oc ».

M. **Bédrune** et M. **Imbert** indiquent que dans l'immédiat 2 ouvrages sont en chantier. Celui de M. **Pierre Gérard** consacré à « *Toulouse au XIIIe siècle* » (texte des conférences données l'an dernier à l'intention des amis).

Celui de M. **Rémi Papillault**, Professeur à l'Ecole d'Architecture, consacré aux « *Hôtels particuliers du XVIe siècle à Toulouse* ».

D'autre part un projet de présentation des églises de Haute-Garonne, par canton, proposé par notre ami, M. **Petit**, au nom de l'Association Savès-Patrimoine est à l'étude. (Le 1er canton concerné étant celui de Rieumes).

Notre Association a été, par ailleurs, sollicitée pour éditer plusieurs autres ouvrages.

V - Renouveau du Conseil d'Administration

L'article 7 de nos statuts prévoit que Madame **Bernadette SUAU**, Conservateur général du Patrimoine, Directeur du Service des Archives de la Haute-Garonne est **membre de droit** du Conseil d'Administration.

Ce même article prévoit que l'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 7 à 15 membres élus pour un an par l'Assemblée générale et rééligibles.

A ce jour **ont fait acte de candidature :**

Mesdames AUGOYARD, CAU, DOUILLARD
Messieurs BÉDRUNE, BÉTHUNE, CAU, ESCALETES,
FLOUTARD, FOURNIER, GUILHEM, IMBERT,
LAPEYRE, MIGUET, SOUVERVILLE.

Un appel est lancé afin de pourvoir éventuellement à un quinzième siège. Il reste sans réponse.

Le Conseil d'Administration proposé est mis aux voix : il est élu à l'unanimité.

La première réunion du Conseil d'Administration est fixée au mercredi 18 janvier, à 20 h 30, aux Archives départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Avant de se séparer les Amis se retrouvent autour d'un « apéritif d'amitié ».

*** COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JANVIER 1995**

Le Conseil d'Administration de notre Association réuni le mercredi 18 janvier dernier, à 20 h 30, aux Archives départementales, sous la présidence de Madame **Bernadette SUAU**, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne **a élu le Bureau suivant :**

Président :
Gilbert FOUTARD

Vice-Présidents :
Roger BÉDRUNE, Jean-Paul ESCALETES

Secrétaire général :
Marc MIGUET

Secrétaires adjoints :
Gilbert IMBERT, responsable des publications
Guy-Pierre SOUVERVILLE, chargé des relations avec le Comminges

Trésorière :
Monique CAU

Trésorière adjointe :
Danielle AUGOYARD

Par ailleurs M. Georges FOURNIER a été chargé d'assurer les liaisons de notre Association avec l'Université.

Plusieurs mises au point ont été faites concernant notamment les dates des cours de paléographie du 2e trimestre 1995. Mme Geneviève Douillard interviendra les samedis 1er avril, 6 mai et 17 juin.

Le voyage de fin d'année pourrait avoir lieu le 10 juin dans le Gers avec visite du musée d'art campanaire de L'Isle-Jourdain. M. Marc Miguet entrera en contact avec M. Lasserre, responsable des visites. Des contacts seront pris également avec nos amis gersois M. et Mme Guillemint qui nous font l'amitié de nous accueillir dans leur département.

Mme Monique Rey-Delqué, Conservateur au Musée des Augustins, membre d'honneur de notre Association doit nous informer des dates d'ouverture de la prochaine exposition du Musée des Augustins.

Par ailleurs, il a été décidé d'écrire aux autres Associations d'amis des Archives afin que celles-ci nous communiquent dans la mesure du possible la liste des documents concernant notre département qui se trouvent dans les dépôts d'archives des départements autres que la Haute-Garonne.

Le problème du parking a été évoqué. Il serait souhaitable que soient dégagés le plus tôt possible plusieurs emplacements réservés aux handicapés à proximité de l'entrée des Archives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 61

Inventaire des représentations ayant pour thème la **danse et les instruments de musique dans les monuments et édifices romans et gothiques** de la région Midi-Pyrénées (suite).

Notre ami **André Lagarde** nous signale que sur un culot d'arc de la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Laurent de Carbonne figure un joueur de flûte sculpté au début du XVIe siècle.

Par ailleurs, M. **Henri Petit** nous indique la présence dans l'église Saint-André de l'Herm de deux tableaux peints en camaïeu, l'un représentant le roi David jouant de la harpe, l'autre Sainte Cécile jouant d'une seule main de l'orgue. Ces deux tableaux datent du XIXe siècle.

* AVIS DE RECHERCHE n° 66

Voici, ci-dessous une vierge romane qui se trouve dans l'église des Templiers d'Ides-Bourg, en Auvergne. **Sa main droite est recouverte d'un voile.** Pour quelle raison ?



*** AVIS DE RECHERCHE n° 67**

Nos amis de l'Association « **Histoire et traditions carbonnaises** » demandent où l'on pourrait trouver un mémoire de maîtrise de 115 pages soutenu à l'Université du Mirail par **A. Souloumiac** intitulé « **Population de Carbone de 1815 à 1870** ».

Cité par Henri Ménard dans son « **Histoire de Carbone** » ce mémoire paraît introuvable à l'Université et nul ne sait où peut être joint l'auteur.

* UNE INTOLÉRABLE ATTEINTE À LA DIGNITÉ HUMAINE, AU « SIÈCLE DES LUMIÈRES »

Notre ami, **Jean-Noël Bouche** a découvert voici quelque temps aux Archives municipales de Nailloux un « **leudaire** » du XVIII^e siècle⁽¹⁾ dans lequel sont consignés avec précision les droits de péage auxquels sont soumis les animaux et les marchandises appartenant aux « étrangers⁽²⁾ » qui traversent les communautés de Montgeard et de Nailloux.

En parcourant le document quel n'a pas été son étonnement lorsqu'il a découvert que **les juifs** et **les juives** devaient, tout comme les animaux et les marchandises, acquitter une redevance lorsqu'ils passaient sur le territoire des deux communautés. Afin de vous forger une opinion nous vous proposons un court extrait du « leudaire » :

« S'ensuivent les marchandises et denrées qui doivent leude esdits lieux pour passage ou pour traverse :

..... *« Pour une charge de fromage (on doit) : 5 sols tournois et de 25, un*

Pour un tonneau de vin : 12 deniers tolzas

Pour une charge de chair salée : 1 sol tournois...

..... *Item pour un cheval ou un mulet qui ne soit ferré : 4 deniers tolzas*

*Item pour un **esclave juif** : 1 sol tournois*

*Item pour une **esclave juive** : 1 sol 3 deniers tournois*

Item pour un âne : 1 denier tolza

Item pour une ânesse si elle est pleine doit payer pour ce qu'elle porte :

4 deniers tolzas... ».

Ce texte, par lui-même, nous suggère un certain nombre d'observations.

Il convient tout d'abord de remarquer que parmi les « étrangers », seuls les juifs sont assujettis au paiement d'une redevance. Il s'agit là, sans aucun doute, d'une mesure éminemment discriminatoire.

Par ailleurs, la présence parmi les animaux, entre le cheval, le mulet et l'âne, de « **l'esclave juif ou juive** » apparaît comme particulièrement choquante. Elle témoigne indiscutablement d'une volonté délibérée d'humiliation et constitue par là même une intolérable atteinte à la dignité humaine. Le terme même « d'esclave » employé pour désigner les juifs et les juives étant tout à fait révélateur de l'état d'esprit du rédacteur du texte.

Dès lors, comment interpréter ce document ?

Tout d'abord, on peut penser qu'il s'agit d'une transcription d'un texte ancien, datant vraisemblablement du Moyen Âge. En effet, l'indication des droits de péage exprimés, tantôt en sols et deniers tolzas, tantôt en sols et deniers tournois laisse

⁽¹⁾ En fait, il s'agit d'une copie du XVIII^e siècle d'un tarif de péage daté de 1689.

⁽²⁾ Sont considérés comme étrangers tous ceux qui ne résident pas sur le territoire des deux communautés : Montgeard et Nailloux.

supposer que le tarif de péage dont il est question date des années qui ont suivi le rattachement du Comté de Toulouse au domaine royal⁽³⁾.

La lecture complète du texte⁽⁴⁾ nous apprend d'ailleurs que le tarif de péage a été retranscrit une première fois en 1689 à partir de documents très anciens provenant d'archives royales entreposées dans une armoire se trouvant à la Trésorerie de Toulouse.

Dès lors, il apparaît que si l'on veut bien comprendre ce document, il convient de le resituer dans son contexte historique.

Souvenons-nous. En juillet 1306, Philippe IV le Bel expulse les Juifs du royaume de France et confisque leurs biens. Les Juifs de Toulouse sont, comme dans tout le royaume, arrêtés et expulsés. Leurs biens sont confisqués. Rappelés en 1316, ils sont victimes quelques années plus tard des massacres qui accompagnent le passage dans la ville des bandes fanatiques de « Pastoureaux ». L'année suivante, ceux qui ont survécu sont victimes, à leur tour, de la vindicte des Toulousains qui les accusent d'avoir fait empoisonner les sources et les fontaines par les lépreux⁽⁵⁾. Chassés en 1322, rappelés en 1360, finalement, ils sont définitivement expulsés du royaume par Charles VI, en 1394.

Dès lors, tous les juifs qui, pour les besoins de leur négoce sont amenés à se déplacer dans le royaume sont automatiquement assujettis à une « taxe corporelle » et tout particulièrement lorsqu'il s'agit pour eux de traverser le territoire de bastides royales telles que Nailloux et Montgeard.

Les années ont passé. Près de quatre siècles se sont écoulés depuis que les juifs ont été expulsés de France. On peut se demander si cette « taxe corporelle » était bien réellement perçue à Nailloux et à Montgeard au XVIIIe siècle. La question reste posée. Une chose est sûre en tout cas c'est qu'elle continue à être encore perçue en certains points du royaume puisque c'est un édit royal du mois de janvier 1784 qui l'abolit définitivement.

Nous avons retrouvé sur les registres du Parlement de Toulouse l'enregistrement de cet édit⁽⁶⁾. Il nous a semblé intéressant de vous le communiquer dans sa totalité dans la mesure où apparaissent clairement les motivations qui l'ont suscité.

Edit portant exemption des droits de péage corporels sur les juifs, du mois de janvier 1784

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et avenir, salut.

⁽³⁾ Rappelons que le Comté de Toulouse a été rattaché au domaine royal en 1271, à la mort d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse. On sait qu'à partir de cette date la monnaie raimondine (sols et deniers tolzas) a progressivement disparu au profit des sols et deniers tournois.

⁽⁴⁾ En tout, cinq pages manuscrites avec une écriture du XVIIIe siècle.

⁽⁵⁾ Cf. *L'Histoire de Toulouse* publiée sous la direction de Ph. Wolff, Privat, 1974, page 177.

⁽⁶⁾ A.D.H.G. B 1969 f° 22.

Par la vérification des droits de péage que nous faisons continuer avec soin dans la vue d'affranchir aussitôt que les circonstances le permettront le commerce des entraves qu'ils y apportent, nous avons reconnu que suivant plusieurs tarifs et pancartes desdits droits notamment en Alsace et à l'entrée de la ville de Strasbourg⁽⁷⁾, les juifs sont assujettis à une taxe corporelle qui les assimile aux animaux et comme il répugne aux sentiments que nous étendons sur tous nos sujets de laisser subsister à l'égard d'aucun d'eux une imposition qui semble avilir l'humanité nous avons cru devoir abolir. A ces causes et autres à ce nous mouvant de l'avis du Conseil et de notre certaine science pleine puissance et autorité royale nous avons par notre présent Edit perpétuel et irrévocable dit, statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaît qu'à l'avenir les juifs soient exempts comme nous les exemptons dans toute l'étendue de notre royaume et pays soumis à notre obéissance des droits de péage corporels, travers, coutumes et de tous autres droits de cette nature pour leur personne seulement soit que lesdits droits dépendent du domaine de notre couronne soit qu'ils appartiennent à des villes ou communautés, à des seigneurs ecclésiastiques et laïques et autres personnes sans exemption à quelque titre que ce soit défendons à tous receveurs commis ou préposés à la perception desdits droits de péage d'en exiger aucun sur la personne des juifs ou juives à peine de désobéissance et ce, nonobstant tous traités, règlements, tarifs ou pancartes contraires auxquels nous avons dérogé et dérogeons par le présent Edit nous réservant de statuer ainsi qu'il appartiendra sur les indemnités qu'il y aurait lieu d'accorder. Si donnons en mandement à nos amis et féaux, les gens tenant notre Cour de Parlement à Toulouse que notre présent Edit ils aient à faire lire, registrer et publier et le contenu en icelui garder, observer et exécuter selon sa forme et teneur.

Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Versailles, au mois de janvier de l'an de grâce 1784 et de notre règne le 10^e.

Signé : LOUIS

Visa Huc de Miromesnil

Signé par le Roi, le baron de Breteuil.

Visa au Conseil de Calonne.

Scellé du grand sceau de cire verte à lacs de soie rouge

Registré en conséquence de la Cour du 23 décembre 1784 »

Ainsi, à la lecture de cet édit, il apparaît clairement que celui-ci a été autant inspiré par les idées des physiocrates partisans de la suppression des entraves à la liberté du commerce que par des considérations purement humanitaires.

Cependant il ne faudrait pas croire que parce qu'ils ont obtenu l'exemption des « péages corporels » les juifs bénéficient pour autant d'un statut faisant d'eux des « sujets » à part entière. En effet, jusqu'à la veille de la Révolution dans les provinces où ils sont implantés⁽⁸⁾, même s'ils sont parfaitement intégrés à la société locale, il n'en

⁽⁷⁾ L'Alsace et Strasbourg rattachées assez tardivement au domaine royal (1678-1681) possèdent à la veille de la Révolution une forte minorité de population juive. Dans cette province comme ailleurs les juifs sont particulièrement entreprenants aussi bien dans le domaine du commerce que dans celui de l'artisanat et de l'industrie.

⁽⁸⁾ Région de Bayonne et de Bordeaux - Alsace et Lorraine - Comtat Venaissin et Avignon qui, jusqu'en 1791, dépendent de l'autorité du Pape.

reste pas moins qu'ils sont toujours considérés par le pouvoir royal comme des étrangers, simplement tolérés. Finalement c'est la Constituante qui, à la veille de se séparer, par un décret daté du 27 septembre 1791, les émancipera en leur accordant la citoyenneté française⁽⁹⁾.

Gilbert FLOUTARD

⁽⁹⁾ Ce décret déclare, en effet, **libre** tout homme vivant en France quelle que soit sa couleur. Remarquons que ce décret ne s'applique pas aux colonies où subsiste l'esclavage. Les juifs vivant dans l'Est de la France (environ 50 000) obtiennent ainsi, grâce à ce décret, la citoyenneté française au même titre que les juifs du Midi que l'Assemblée avait déclarés « citoyens français » dès le 28 janvier 1790.

DÎNER-DÉBAT

« *Jaurès, citoyen de Toulouse* »

Dîner-débat organisé le **mercredi 8 mars 1995**
dans les salons de la « **Brasserie des Arcades** » (1er étage)
14, place du Capitole
31000 TOULOUSE

Animé par Monsieur **Rémy PECH**,
Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail

Programme

19 heures : Accueil - Apéritif
19 h 30 : Intervention du Conférencier
20 h 30 : Début du repas
au cours duquel vous pourrez poser par écrit vos questions
auxquelles le conférencier essaiera de répondre.

Inscrivez-vous sans tarder

Montant de l'inscription : **120 F.**

Venez nombreux, avec vos amis.
Même s'ils n'appartiennent pas à notre Association
ils seront les bienvenus
(le nombre de places est limité à 120)

Menu proposé :

Kir d'accueil
Salade aux lardons
Magret aux pêches et son accompagnement
haricots verts-gratin
Nougat glacé sur un coulis de framboises
Café et vin compris

Bulletin d'inscription à découper à et à retourner à
l'**Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne**,
11, bd Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse
accompagné du chèque libellé à l'ordre de l'Association
avant le samedi 4 mars.

DÎNER-DÉBAT

Nom - Prénom

Adresse
.....

éventuellement téléphone

Nombre de personnes assistant au dîner-débat :

Ci-joint le chèque de 120 F x = F

établi à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne

Dernier délai d'inscription :

Samedi 4 mars

(Les inscriptions seront closes quand le nombre de 120 convives sera atteint)